

INFOS



PERRIGNY

Avril 2012 • n° 111 • www.perrigny.fr



EDITO

La vie associative de PERRIGNY, une richesse inestimable

Alors que la situation nationale se caractérise par une plus grande précarité, alors que se développe le repli sur soi, mon souhait serait que la vie associative de notre commune soit au cœur de l'année 2012.

En effet, la solidarité devient un enjeu plus décisif que jamais : je veux parler de l'entraide sur le plan relationnel et entre générations. Solidarités créatrices de lien social et de convivialité, sans lesquelles il ne saurait y avoir de « bien vivre ensemble ».

Nous avons la chance, je le crois, de vivre dans un village agréable. Au travers de nos associations, de nos équipements, des actions que nous menons, la solidarité est possible. Un village fier de sa mixité générationnelle, réputé pour sa convivialité, un village dont la démographie augmente régulièrement.

Notre municipalité est soucieuse d'entretenir cette qualité de vie, ce bien être que nous cherchons à valoriser chaque jour.

Une vie riche socialement est un ensemble de liens qui se tissent dans notre quotidien. Tissons-les ensemble en 2012.

Nos associations sont les outils les plus efficaces de lutte contre l'exclusion, l'isolement et le repli sur soi. C'est par nature un lieu de découverte, dynamique, riche d'échanges.

Toutes nos associations aussi diverses soient-elles, jouent un rôle social irremplaçable en développant les relations entre les individus.

Venez rejoindre les associations de PERRIGNY, n'hésitez pas à contacter leurs présidents.

Venez participer aux manifestations organisées. C'est l'occasion pour tous de passer un bon moment.

C'est entendu, Nous comptons sur vous.

Valérie GIABBANI

PROGRAMME DU 13 JUILLET A PERRIGNY

19h30 : Apéritif offert par la Commune

20h00 : Ouverture de la kermesse. Animation assurée par les associations de Perrigny
Jeux gratuits pour tous
Exposition de cartes postales anciennes par un habitant de la Commune
Restauration – Buvette
Structure gonflable pour les enfants.

20h30 : Animation musicale

21h30 : Retraite aux flambeaux
Tirage de la tombola (3 gros lots)

23h00 : Feu d'artifice

23h30 : Bal (Patrice Sala et son orchestre)

BULLETIN DE
PARTICIPATION A LA
TOMBOLA sur feuille
encartée jointe



RANDONNÉE DU 1^{ER} MAI



Cette année encore, le comité des fêtes organisera la randonnée du muguet le 1^{er} Mai.

Il y a toujours deux parcours balisés (10 et 18 km) proposés pour VTT et marcheurs.

Pause prévue à mi-parcours pour reprendre quelques forces avec un petit encas servi par les chasseurs, le PAD et les pompiers.

Venez nombreux au terrain de foot de la Barcelle. C'est un moment vraiment convivial.

Départ pour tous à 9h00. Verre de l'amitié à l'arrivée.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les habitants de la Commune sont invités comme tous les ans à se retrouver le **mardi 8 mai 2012 à 10h45 devant la Mairie**, pour aller ensuite déposer une gerbe de fleurs et se recueillir au Monument aux Morts.

ASSOCIATIONS :

A.D.M.R. : Secrétariat ADMR - Mairie de ST-GEORGES - ST GEORGES S/BAULCHES - 03.86.46.61.80 • **ANCIENS COMBATTANTS** : M. DE RANGO Louis - 12 rue des Genêts PERRIGNY - 03.86.46.87.54 • **CHASSE** : M. GASSIEN Jean-Roland - 6 rue des Saules PERRIGNY - 03.86.46.85.21 • **CLUB VIVRE ENSEMBLE** : Mme CLAUSON Annie - 15 rue des Vendanges PERRIGNY - 03.86.46.96.56 • **COMITE DES FETES** : Mme SACHELLI Lucette - 5 rue des Acacias PERRIGNY - 03.86.46.76.64 • **Union Sportive PERRIGNY** - M. CORNILLE Yves - 7 rue de Forterres PERRIGNY - 03.86.48.19.57 • **US PERRIGNY Section CYCLOTOURISME** - M. MOCQUERY Christian - 4 Allée des Prés 89000 PERRIGNY - 03.86.46.59.80 • **US PERRIGNY Section FOOT** - M. SCHIED Cédric - 3 allée du Morvan 89000 AUXERRE - 03.86.52.46.43 • **US PERRIGNY Section JUDO-GYM** - Mme BADAIRE Christine - 2 rue Rouget de Lisle AUXERRE - 06.16.89.25.96 • **PARENTS D'ELEVES** - Mme SERIS Nathalie - 4 rue des Saules PERRIGNY - 03.86.46.24.84 • **PERRIGNY ANIMATION DÉTENTE (P.A.D.)** - Mlle ANDRIEU Marie-Pierre - 11 rue des Vendanges PERRIGNY - Travail : 03.86.46.64.17 • **POMPIERS** - M. HOUDRE Didier - 5 rue des Sarments PERRIGNY - 03.86.46.72.65 • **SOURIS A LA VIE** - Mme MIGEVANT Françoise - 27 Grande rue PERRIGNY - 03.86.46.85.12 • **YOGA** - Mme DELESSART Francine - 7 rue de la Taille PERRIGNY - 03.86.46.49.27 • **LES MINIPOUSS** - Mme DELESSART Francine - 7 rue de la Taille PERRIGNY - 03.86.46.49.27

EMPLOIS SAISONNIERS

Quatre postes seront proposés pour la période du **1^{er} juillet au 31 août 2012**

- **2 mi-temps** de ménage au groupe scolaire et à la Mairie de préférence destinés aux filles
 - **2 temps complets** pour un travail sur voirie et espaces verts de préférence destinés aux garçons
1. Candidature possible pour tous les étudiants de Perrigny ayant au minimum 18 ans au 1^{er} juillet et 25 ans au plus au 31 août de l'année concernée.
 2. Dépose des candidatures avant le **15 mai 2012**, avec période désirée (juillet ou août).
 3. Priorité sera donnée aux habitants de PERRIGNY et qui n'ont jamais travaillé pour la Commune les années antérieures.
 4. Embauche limitée à un mois (sauf manque de candidatures).
 5. La rémunération sera faite sur la base de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale.
 6. L'attribution se fera par tirage au sort.
- (Bulletin d'inscription sur feuille encartée jointe)*

COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

La Brigade de Gendarmerie d'Auxerre souhaite vraiment insister sur la reconduction de l'opération tranquillité vacances.

Dès que vous partez en vacances n'hésitez pas à le signaler à la brigade de gendarmerie d'Auxerre. Celle-ci s'engage à patrouiller de jour comme de nuit dans les communes de sa circonscription. Faites lui connaître les dates d'inoccupation de vos résidences.

Pour ceux qui ne partent pas, n'hésitez pas à lui faire part des mouvements inhabituels de véhicules (relevez les immatriculations) ou de démarcheurs à domicile.

Brigade de gendarmerie d'AUXERRE - 33 rue des migraines - 89000 AUXERRE - 03 86 49 53 00

DEFIBRILLATEUR

Nous vous signalons qu'un défibrillateur automatique est présent et accessible à tous en cas de besoin dans le hall de la Maison de Retraite.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE (au 1^{er} avril)

- **BLONDEAU Caroline** - 22 rue du bas de Bréandes - Les Bréandes PERRIGNY - 03.86.48.17.03
- **BOUTAUT Brigitte** - 3 rue de la Taille - Les Bréandes PERRIGNY - 03.86.52.60.94
- **BRANGER Chantal** - 18 rue des Vignes - Les Bréandes PERRIGNY - 03.86.46.48.52
- **DE ANDRADE Delphine** - 39 Grande rue - PERRIGNY - 06.63.65.42.69
- **DELESSART Francine** - 7 rue de la Taille - Les Bréandes PERRIGNY - 03.86.46.49.27
- **DIJKSTRA Dorothea** - 17 bis rue des Crôts Taupins - PERRIGNY - 03.86.46.33.26
- **HARDY Josette** - La Montagne - PERRIGNY - 03.86.46.45.53
- **KAUTZMANN Vanessa** - Les Groseilliers - PERRIGNY - 03.86.48.19.69
- **LEMOINE Denise** - 5 bis rue du Cellier - Les Bréandes- PERRIGNY - 03.86.48.14.31
- **MIZIER Denise** - 19 rue des Ecoles - PERRIGNY - 03.86.46.93.09
- **TROUSSET Catherine** - 10 bis rue des Pommerelles - PERRIGNY - 03.86.46.16.70

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE BON VOISINAGE

INTERDICTION DE FAIRE DU FEU

Considérant les nuisances olfactives occasionnées, dans les zones urbanisées, par le brûlage à l'air libre de déchets divers, notamment déchets verts, emballages ou résidus de chantier, il est strictement interdit d'allumer des feux, à l'air libre, dans les zones urbanisées de la commune (le bourg, les Groseilliers, le hameau des Bréandes et la zone d'activités de Bréandes), à moins de 200 mètres des habitations, et au-delà, le bon sens voudrait que le brûlage se fasse en tenant compte du vent, afin de ne pas déranger les voisins les plus proches.

Toute infraction pourra être constatée par procès-verbal et son auteur sera poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

ELAGAGE DES HAIES

Tout propriétaire ayant de la végétation débordant sur le domaine public, est tenu de procéder régulièrement à l'élagage de sa haie, de façon à ce qu'elle ne dépasse pas.

ABOIEMENTS DE CHIENS

Quoi de plus désagréable que d'écouter un chien aboyer à longueur de temps sous ses fenêtres ! De plus en plus régulièrement, des habitants appellent la mairie pour signaler ces désagréments. Bien souvent, les propriétaires des chiens ne savent pas eux-mêmes

que leur animal cause problème car celui-ci aboie pendant leur absence ou bien n'ont pas conscience de la gêne occasionnée. Dans un premier temps, nous vous recommandons de le signaler directement au propriétaire. Celui-ci, généralement compréhensif, doit alors prendre les mesures nécessaires afin que la situation ne perdure pas. Si tel n'est pas le cas, des procédures peuvent être engagées mais il est quand même préférable que ce genre de problèmes puisse se régler entre personnes adultes, responsables et soucieuses de conserver une bonne qualité de vie et de voisinage !

HORAIRES DE TONTE

Nous vous rappelons qu'un arrêté communal régleme les horaires de passage des tondeuses à gazon et autres engins à moteur.

Voici donc un rappel de ces horaires.



les jours ouvrables	
8h00 à 12h00	13h30 à 19h30
les samedis	
9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés	
10h00 à 12h00	16h00 à 18h00

JARDIN A LOUER

La commune propose à la location un jardin d'environ 600m² entièrement clôturé situé le long de la RD31 face au nouveau lotissement de « bas de Bréandes ». Si vous êtes intéressé, tous les renseignements vous seront donnés au secrétariat de mairie.



CONTAINER COLLECTE DES TEXTILES

Depuis le 28 février 2012, la Communauté de l'Auxerrois a mis en place une colonne pour la collecte des textiles. Elle se trouve à côté des containers déjà en place rue de la cour pour la collecte du papier, du verre, des plastiques et conserves.

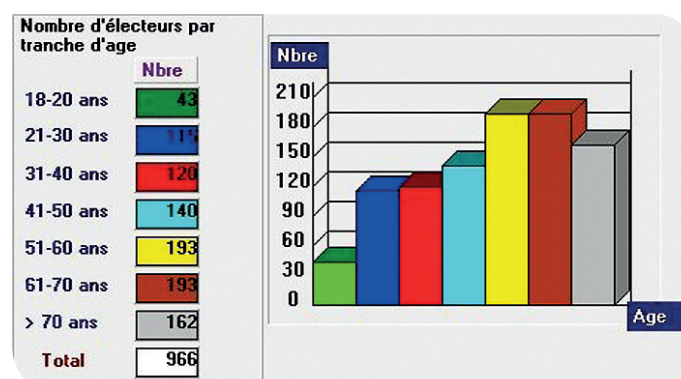
Dans ce point d'apport vous pouvez déposer vos vêtements et linge de maison **propres et secs** en sac fermé et vos chaussures **liées par paire**. Vous pouvez déposer aussi vos articles de maroquinerie.

Ce point d'apport n'accepte pas les textiles souillés et/ou mouillés.



REPARTITION DES ELECTEURS DE LA COMMUNE

Suite à la dernière refonte de la liste électorale de Perrigny, voici la répartition des électeurs par tranches d'âges, se répartissant en 492 électrices et 474 électeurs.



ATELIERS MUNICIPAUX

La construction des nouveaux ateliers municipaux se poursuit, après la période d'intempéries, toutefois l'entreprise de charpente n'a pas arrêté son intervention malgré le froid intense, ce qui permet de ne pas trop sortir du planning. Comme chacun peut le voir, l'ossature du bâtiment est bien avancée et laisse apparaître les volumes. Les travaux de prolongement de l'ensemble des réseaux réalisés par l'entreprise DRTP sont terminés. Le bâtiment devrait être livré mi-mai. Coût des travaux 700 000 €.



Photo prise le 29/02/2012



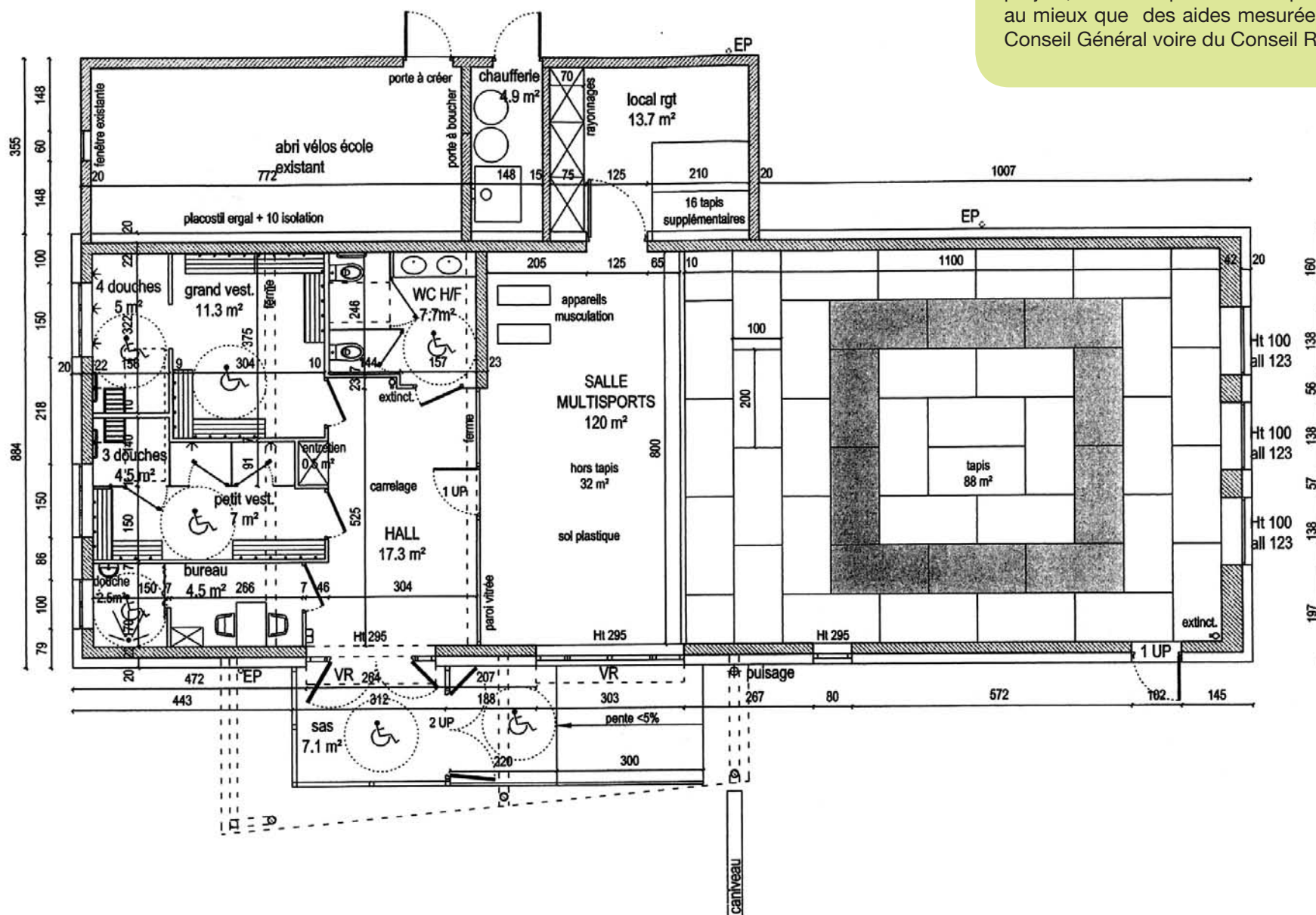
Photo prise le 10/02/2012



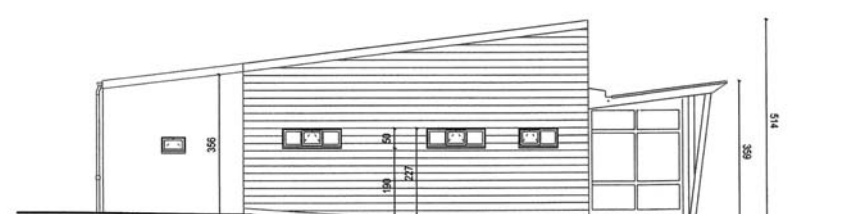
Photo prise le 27/03/2012

SALLE MULTISPORTS

Une fois le déménagement des anciens ateliers municipaux effectué, les travaux de réhabilitation en salle multisports vont pouvoir démarrer au début de l'automne pour une livraison 1^{er} semestre 2013. Le permis de construire et l'appel d'offre seront lancés prochainement, le projet a été réalisé par le cabinet d'architecte Jean-Marie BETTE. Coût estimé de l'opération 260 000 €.



FAÇADE NORD



FAÇADE EST

HAMEAU DES GROSEILLIERS

Après avoir réalisé l'enfouissement de l'ensemble des réseaux en 2011, la commune déclenche l'aménagement de la voirie (bordure, trottoirs, chaussée) début du 2^{ème} semestre, pour une livraison fin d'année. Ce projet comprend une partie sécurisée le long de la départementale permettant aux randonneurs de traverser cette route à grande circulation en toute sécurité. Coût estimé de l'opération 282 000 €.

RUES DES VIGNES ET DE LA TAILLE

La commune envisage le changement des lampadaires, ces travaux seront réalisés par l'entreprise DRTP dans le 2^{ème} trimestre 2012. Il est prévu également le changement des réseaux eaux usées et eaux pluviales entre la rue de la Taille et la rue des Vendanges, réseaux actuellement envahis par les racines d'arbres.

TRAVAUX DE VOIRIE

L'année 2012 verra un investissement plus mesuré sur les travaux de voirie. Les différents chantiers décrits précédemment absorbent une très grosse partie des moyens financiers de la commune et de ce fait impose l'abandon de certains projets, sachant que nous ne pouvons espérer au mieux que des aides mesurées de l'Etat, du Conseil Général voire du Conseil Régional.

VIE DES ENTREPRISES LOCALES

PÉPINIÈRES FRANÇAIS

Producteur – Vente de végétaux – Etude – Création – Entretien parcs et jardins – Taille – Elagage – Arrosage automatique – Dallage – Clôture – Maçonnerie paysagère

Route de Fleury – Tél : 03.86.46.83.83 – fax : 03.86.46.87.19

Adresse mail : pepinieres.français@wanadoo.fr

Ouvert : du lundi au jeudi : 8h/12h - 13h30/18h
Vendredi/Samedi : 8h/12h - 13h30/17h30
Fermé le dimanche

Après avoir été chef de culture durant 25 ans chez Monsieur Jacques Français, Frédéric BACHELIER, diplômé de l'école d'horticulture d'Orléans et maître-greffeur, rachète l'entreprise et crée en 1995 la SARL Pépinières FRANÇAIS.

Situées à la sortie du village, route de Fleury, les pépinières Français mettent à votre disposition des végétaux cultivés par ses soins et acclimatés à notre région. Ils sont cultivés et disponibles en conteneurs (environ 30 000 conteneurs variés) et en pleine terre sur une surface d'environ 15 Hectares.

Dynamique et créative, cette entreprise vous propose de découvrir ses multiples compétences en matière de paysagisme. L'équipe de pépiniéristes sera à votre écoute pour vous conseiller dans le choix de vos végétaux en fonction de la nature de votre terrain et de son exposition.

Une dessinatrice peut vous proposer la conception de vos plans extérieurs et l'équipe paysagiste peut assurer la plantation, l'intégration de l'arrosage automatique, la maçonnerie paysagère et par la suite, la taille et l'entretien.

N'hésitez pas, en tant que particuliers, à venir vous renseigner. Vous bénéficierez de conseils de professionnels et de végétaux de qualité.



LE JARDIN DE BEAUTÉ

Institut de beauté – Soins esthétiques



Ancienne gare de Perrigny – 2 rue des rosiers – 03.86.32.59.93

Horaires : Lundi, mardi, jeudi 9h/12h - 14h/19h
Mercredi 9h/12h - 14h/19h
Vendredi 9h/19h (*journée continue*)
Samedi 9h/12h

Une bulle de douceur est arrivée dans l'ancienne gare de Perrigny...

Sandrine MOINE, esthéticienne depuis 23 ans, vous ouvre les portes de son institut de beauté dans une ambiance de relaxation. Les soins sont réalisés sur rendez-vous pour le confort de la clientèle.

L'ensemble des soins visages et corps est disponible en « bons cadeaux » tout au long de l'année. Bien sûr, vous retrouverez toutes les autres prestations comme l'épilation, la manucure, le solarium....

Sandrine reste à votre disposition pour tout renseignement.



MEDIABLAST

8 rue du cellier – Bréandres - 03.86.51.86.59 ou 06.32.28.78.92 -

Adresse mail : mediablast-tv@orange.fr

M. Gilles MONIER, un technicien à votre domicile pour installer, régler ou dépanner vos appareils TV, hifi, home cinéma, téléphonie, multimédia et informatique.

Il réalise, entre autres :

- la pose de votre antenne télévision terrestre ou parabole satellite.
- l'installation de votre box ADSL ou réseau informatique, l'installation de votre kit satellite internet.
- l'équipement à neuf pour votre foyer en alarme, intégration télévision, vidéoprojecteur, home cinéma sur mesure et meuble audio vidéo.
- la formation à l'utilisation de vos appareils audio vidéo et informatique.

Etude et devis gratuit.

Vous avez besoin d'un conseil ou d'un devis, M. Monier est à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 19h00.



LA SEMAINE DU JARDINAGE CHEZ BOTANIC

Botanic a participé à la semaine du jardinage pour les écoles du 12 au 18 mars 2012, organisée par le GNIS, la FNMJ et Val'hor, en accueillant 8 classes (maternelles, élémentaires et IME). Les enfants ont été répartis sur trois ateliers : la diversité végétale, la plantation de bulbes et de tubercules et les outils de jardin.

Pour le premier atelier, les enfants ont parcouru la jardinerie afin de découvrir les différents types de végétaux : les arbres, les fleurs et les caractéristiques de certaines plantes. Puis, chaque enfant a réalisé un bouturage, mode de reproduction de nombreux végétaux.

Pour les enfants du second atelier, les semis, le bouturage et la reproduction des bulbes et des tubercules ont été passés en revue. Une plantation de bulbes a été réalisée et ils pourront les observer se développer.

Enfin, les enfants ont manipulé de minis outils de jardin (conçus à partir de matériaux de récupération) dans leur mini jardin dans le troisième atelier. Ils ont réalisé un jardin gazonné, un potager, un parterre de fleurs ou encore une plantation. Ils ont agencé leur petit jardin, sans oublier le côté écologique : le paillage, le récupérateur d'eau, la poubelle verte... Nos petits jardiniers ont emporté leurs compositions afin d'observer l'évolution de leurs plantations. Les maîtresses pourront mettre en œuvre un projet de culture grâce au kit pédagogique et réaliser d'autres semis grâce aux graines et aux transplantoirs donnés par nos fournisseurs pour cette occasion. Nous espérons participer de nouveau à la prochaine semaine du jardinage en 2013 afin de continuer à former de nouveaux petits jardiniers et de leur faire découvrir les merveilles de la nature.

Marilyne, (employée BOTANIC)

UNION SPORTIVE DE PERRIGNY SECTION CYCLOTOURISTE – CYCLOSPORTIVE

■ PERRIGNY CYCLISME, DE NOUVEAU EN SELLE

Après un repas de fin d'année qui a rassemblé 148 participants et valu des éloges à son Président Christian MOCQUERY, l'Union Sportive Perrigny Cyclisme a réuni ses adhérents, le mercredi 22 février, afin de préparer la huitième saison du club.

William BOURRIQUET, Responsable de la Commission Départementale UFOLEP Cyclotourisme assistait à la réunion.

Au calendrier, figurent toutes les sorties organisées sous l'égide de l'UFOLEP Yonne et qui débutent le 25 février Migennes. On peut aussi noter parmi les sorties sportives : Pâques en Provence (3 jours) ; l'Ascension en Gironde (4 jours) ; une sortie dans la Creuse à la Pentecôte et la Semaine Fédérale à Niort du 5 au 12 août 2012. Sans oublier le rallye cyclotouriste organisé par l'US Perrigny le mercredi 9 mai 2012, ouvert à tous, au départ de la salle polyvalente.

Renseignements : 03 86 46 59 80



SALLE POLYVALENTE DE PERRIGNY
Mercredi 9 Mai 2012-03-22

RALLYE CYCLOTOURISME

(allure contrôlée)

60 km départ 14 h 00 - 40 km départ 14 h 30

Engagement à partir de 13 h 15

Licencié(e) toutes fédérations 2,50 € - non licencié(e) 4,00 €
(18 ans minimum)

1 cadeau souvenir
À toutes et à tous les participant(e)s

Réception 17 h 30

CLUB VIVRE ENSEMBLE

Nous vous rappelons que notre association se retrouve tous les jeudis de 14h à 18h autour de différentes activités, un goûter vous est offert et chacune de vos visites est très appréciée par nous tous, on vous attend.

Une croisière sur « L'art du temps » :

Nous vous proposons une croisière sur le canal du Nivernais **le samedi 15 septembre 2012** avec un repas servi sur le bateau.

Départ à 9h45 sur le parking des écoles à Perrigny.

Tarif : 55€ pour les adhérents « vivre ensemble », 60€ pour les extérieurs.

Inscription impérativement **avant le 31 mai 2012** avec un chèque à l'ordre de « Vivre ensemble »

Auprès de Annie Clauson 12 rue des vendanges 89000 Perrigny tel : 0386469656

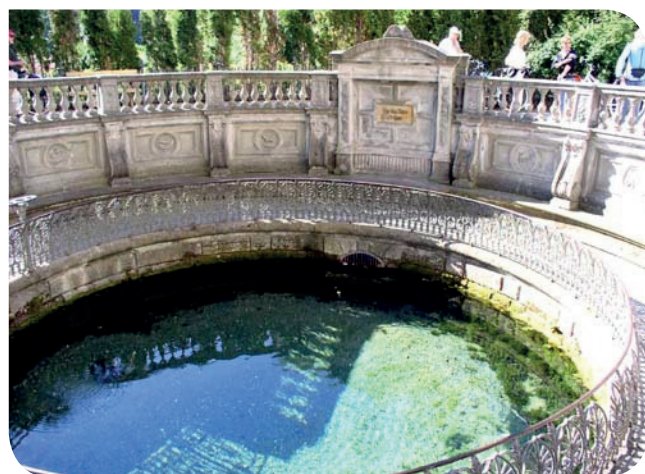


Deux autres dates à retenir :

Les dimanches 15 avril et 17 juin 2012 ou nous fêterons les anniversaires autour d'un repas festif.

PERRIGNY ANIMATION DETENTE

Pour sa prochaine sortie, le PAD met le **cap sur l'Allemagne et la FORET NOIRE** pour 4 jours **du 17 au 20 mai 2012** à l'occasion du pont de l'Ascension. Au programme bon nombre de visites et excursions. L'hôtel où nous séjournerons se trouve à Donaueschingen, où l'on pourra admirer les sources officielles du Danube, sorte de bassin de fontaine à l'eau parfaitement claire (photo ci-dessous)



Le **1^{er} mai** le PAD offrira comme chaque année aux participants de la randonnée du muguet un petit encas à mi-parcours au point ravitaillement.

L'Assemblée générale aura lieu à la salle de réunion de la salle polyvalente le **lundi 18 juin à 20h30**. Si vous souhaitez rejoindre l'association vous serez les bienvenus, nous avons en effet besoin de beaucoup de bénévoles pour notre grande manifestation qu'est le vide-grenier.

Rendez-vous le **samedi 7 juillet 2012** pour une journée à **Nigloland**, cela fait 6 ans que nous n'y sommes pas retournés. Vous recevrez prochainement une plaquette dans vos boîtes aux lettres, réservez d'ores et déjà votre journée.

Nous participerons comme tous les ans aux festivités du **13 juillet**.

Notre 27^{ème} **VIDE-GRENIERS** aura lieu le dimanche **9 septembre 2012** à partir de 7h00 du matin, place de la Mairie et rues adjacentes.

Renseignements et inscriptions (**impérativement avant le mercredi 5 septembre 2012**)

à partir de Juillet au 03.86.46.41.82.

De préférence aux heures des repas.

Nous vous rappelons que les habitants de Perrigny ont droit à 5 mètres à demi-tarif, soit 1 € le mètre. Au-delà le prix du mètre linéaire est de 2 €.

La présidente
Marie-Pierre ANDRIEU

■ L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs pompiers de Perrigny organisent une **SOIREE MOULES FRITES** le samedi 6 octobre 2012 à 20h00, animée par l'orchestre Alain Régnault.

Au menu, un apéritif offert, une entrée froide, Moules frites à volonté, fromage, dessert.

Adultes : 23 € et enfants de moins de 12 ans 12 €.

Réservez dès maintenant votre soirée. Le bulletin d'inscription sera disponible dans la prochaine lettre d'information communale.

Toutefois si vous désirez vous inscrire dès maintenant le **formulaire est téléchargeable** sur le site internet de la Commune (www.perrigny.fr)

Pour tous renseignements :

Mr AURELIEN PREAU - 22 rue de la cour - 89000 PERRIGNY - 06 87 58 15 52

Mr DIDIER HOUDRE - 5 rue des Sarments - 89000 PERRIGNY - 06 42 85 62 65

■ UNION SPORTIVE DE PERRIGNY - SECTION FOOT

Remercie très sincèrement l'entreprise SARL PECHENOT PEINTURE et l'entreprise KARTING INDOOR, toutes les deux basées à Auxerre, pour les nombreux lots offerts pour le loto du foot et sans lesquels celui-ci n'aurait pas pu se tenir.

le Président US PERRIGNY foot
SCHIED CEDRIC

■ AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE PERRIGNY

L'Amicale des Anciens Combattants avait projeté les 2 et 3 Juin 2012 un voyage dans la SARTHE, avec la visite du musée Roger BELLON à COULIE ainsi qu'un spectacle équestre au château de CHAMBORD ; nous sommes malheureusement dans l'obligation d'annuler, par manque de participants.

En remplacement, nous étudions la possibilité d'une éventuelle sortie d'une journée.

■ YOGA PERRIGNY

C'est avec plaisir que nos 32 adhérents se retrouvent régulièrement pour pratiquer le yoga dans la salle à gauche de la mairie dans la bonne humeur afin de se relaxer, se détendre et de retrouver de l'énergie.

Les horaires sont les suivants

LUNDI de 20 h 30 à 22 h 00

MERCREDI de 10 h 00 à 11 h 30

Notre Assemblée Générale aura lieu le jeudi 7 juin 2012 à 18 h 30 dans la salle du club vivre ensemble.

Nous présenterons notre bilan et nos souhaits pour l'année suivante puis nous procéderons à la réélection du bureau.

Toutes les idées ou suggestions sont les bienvenues.

Le pot de l'amitié sera offert par l'association suivi d'un repas convivial (chacun apporte un plat).

Les horaires resteront inchangés pour l'année prochaine et la reprise des cours sera affichée sur la porte de la salle.

Nous offrons toujours deux séances d'essais aux nouveaux adhérents.

Francine DELESSART

VIE ASSOCIATIVE

ATELIER GOSPEL

Depuis le début de l'année, avec l'accord de la paroisse de Saint-Georges Perrigny et Charbuy, **l'église saint Laurent** accueille tous les quinze jours **un atelier Gospel**.

Le 2^{ème} et 4^{ème} dimanche de chaque mois à 15h00 (jusqu'au 24 juin).

Le groupe « Psalmody Quartet » s'était fait connaître en donnant un concert, dans la salle polyvalente de Perrigny, le samedi 17 décembre au profit du Telethon. Il a souhaité continuer son activité dans notre commune en demandant d'être accueilli dans l'église.

L'atelier à plusieurs voix est ouvert à ceux qui veulent y participer.

Renseignements auprès de M. Pierre LOURY au 03.86.49.03.66.

VITESSE DE CROISIERE A L'ATELIER INFORMATIQUE...

L'atelier informatique semble avoir trouvé sa vitesse de croisière après 3 années d'exercice.

Les séances ont lieu régulièrement, un lundi sur deux en dehors des vacances scolaires dans la salle informatique de l'école élémentaire de 18h 15 à 19h45 et sont assurées par mesdames J. Chahory et C. Trousset.

Depuis le début de l'année le nombre de personnes assidues est de sept avec quelques changements d'une année sur l'autre et de fidèles qui en sont à leur troisième année.

Il est toujours possible de rejoindre l'atelier même en cours d'année. Le programme s'adaptant aux connaissances et au besoin de chacun.

Alors, n'hésitez pas, vous pouvez venir découvrir ce qui se fait sans aucun engagement.

Renseignements auprès de Mmes CHAHORY (03.86.46.87.96) ou TROUSSET (03.86.46.16.70).

CRUAUTÉS ET INCIVILITÉS

La municipalité de Perrigny a mis en place une structure empêchant les pigeons de nidifier et de se poser sur la façade de l'entrée de l'église à la grande satisfaction des paroissiens qui apprécient un porche propre...

Malheureusement, nous avons constaté que certaines personnes leur apportent de la nourriture – malgré l'interdiction administrative formelle. Qui plus est, certains (les mêmes ou d'autres) tirent avec une arme à feu sur ces malheureux oiseaux attirés par cette nourriture, les laissant même agoniser dans le porche, souillé par le sang de ces pauvres volatiles.

Sans commentaire...

J. CHAHORY

LES MINIPOUSS

Pendant les vacances de la Toussaint, c'est avec plaisir que petits et grands ont visité la boulangerie Derbercq à Moneteau. Jean-claude nous a expliqué la fabrication du pain et nous sommes repartis joyeux avec un petit sac de viennoiseries chacun. Hum !! C'était bien bon !



En décembre, autour d'un goûter le Père Noël en personne est venu dans la salle du club vivre ensemble (merci à eux) nous offrir un livre ; En présence de nos parents, nous avons présenté nos ateliers réalisés avec nos nounous et vendu nos calendriers et nos jolies photos.

En février, pour Carnaval, nous avons défilé dans les rues du village et nous avons été accueillis par les résidents de la maison de retraite. A cette occasion nous avons goûté avec eux.

Tout au long de l'année nous nous retrouvons dans la salle de la garderie pour faire des activités créatives et dans la salle du judo/yoga avec du matériel de motricité pour sauter, danser, chanter et faire des pirouettes. C'est super chouette !



Nous avons encore beaucoup d'autres projets et pour les financer nous avons participé à la bourse aux jouets/vide-grenier de l'ADMR que nous remercions de nous accueillir gratuitement pour nous donner « un petit coup de pouce ». A cette occasion nous collectons vêtements et jeux afin de les vendre pour aider à financer notre association.

Nous avons aussi organisé un loto le 28 janvier et nous remercions tous les bénévoles qui nous ont gentiment aidés ce jour là car nous sommes trop peu nombreuses

Nous espérons pouvoir installer notre stand de motricité lors de la fête du village le 13 JUILLET (stand gratuit bien sur !)

Nous rappelons que notre Assemblée Générale a eu lieu le mercredi 21 mars 2012. Toutes les assistantes maternelles et les parents étaient conviés afin de nous donner de nouvelles idées. Chacun à sa manière peut contribuer à faire vivre Les Minipouss pour le bonheur de nos bouts de choux :...Un pot de l'amitié a clôturé la séance !

Pour tous renseignements Téléphoner au 03 86 46 49 27
Francine DELESSART

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DE PERRIGNY

L'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Perrigny (APEEP) est animée par des parents bénévoles. Elle est constituée de 6 personnes qui forment le bureau (une présidente, une vice-présidente, une trésorière, une trésorière adjointe, une secrétaire, une secrétaire adjointe) et de 24 parents qui sont membres actifs dans l'association. Son but est de collecter des fonds via l'organisation d'événements pour financer en totalité les activités des enfants des écoles de Perrigny: spectacles vus à l'école, des sorties cinéma, des pièces de théâtre, des sorties équestres, les visites de musée, des sorties au Jardin de Laborde, des sorties sportives (escalades et escrime) et nous participons au coût de la classe découverte qui aura lieu au mois de Juin 2012.

Les bénévoles de l'APEEP ont prévu 3 manifestations dans l'année pour récolter des fonds : nous avons organisé un loto en automne qui a rencontré un fort succès, une soirée « paëlla- dansante » le Samedi 31 Mars 2012 et la fête des écoles qui aura lieu le Samedi 23 Juin 2012 où d'ailleurs nous demandons aux parents qui souhaitent s'impliquer dans l'organisation de cet événement de se faire connaître auprès de l'association.

Au-delà de l'aspect bénévolat et financier, c'est aussi des rencontres entre parents et surtout nouveaux parents qui favorisent des liens d'amitiés.

Notre association espère aussi contribuer à la dynamique du village ainsi qu'au développement des liens sociaux des habitants de la commune.»

Nathalie SERIS

La présidente

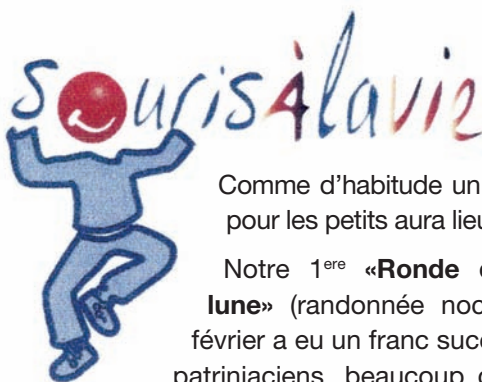
mail:apeek89@gmail.com



SOURIS A LA VIE

L'AG du 10 février en a décidé... Le 4^{ème} «**Duathlon du Sourire**» aura lieu le 16 septembre 2012. Course au profit des enfants malades soutenus par l'association «**Tête en l'Air**». Quelques nouveautés cette année :

- Nouveaux parcours sur environ les mêmes distances.
- Organisation d'un mini Duathlon intra-muros pour les 8-12 ans.
- Animation sur le site devant la mairie : Vélos délires, chacun pourra s'essayer sur ces drôles de «bécanes».



Comme d'habitude un mini duathlon pour les petits aura lieu le 13 juillet.

Notre 1^{ère} «**Ronde de la pleine lune**» (randonnée nocturne) du 11 février a eu un franc succès parmi nos patriniciens, beaucoup de marcheurs que nous retrouverons...

Bientôt ! Une prochaine randonnée nocturne est prévue pour cet automne (octobre ou novembre)

En attendant notre prochain rendez-vous, en partenariat avec **Europa Donna**, un après-midi avec les randonneurs : 2 parcours de 5 et 9 km dans les bois des Groseilliers, le samedi 21 avril de 14h à 16h.

Le téléthon se déroulera les 7 et 8 décembre 2012. Vendredi 7, concert à l'église et samedi 8 activités sportives. Nous restons à votre disposition si vous voulez nous rejoindre : sourisalavie89@live.fr ou par téléphone : 03 86 46 85 12

Le bureau

■ NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

En mars, les enfants de l'école maternelle ont fêté l'arrivée du printemps. Chacun avait préparé un masque de loup ou de chat pour l'occasion. En effet, au mois de février, les élèves des 2 classes avaient travaillé sur Pierre et le loup un conte musical de Prokofiev. Après avoir partagé un délicieux goûter les enfants sont allés défiler à l'école élémentaire pour montrer leurs masques et raconter l'histoire de Pierre et le loup.

En avril, les enfants verront un spectacle : « L'anniversaire de Dimitri » présenté par la compagnie la clé des rêves.



■ NOUVELLES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Dans la vie de l'école, il y a un moment particulièrement bien apprécié des élèves, qui crée toujours de l'effervescence dans les rangs. C'est lorsque l'enseignant distribue un mot d'information pour les parents d'élèves, à coller dans le cahier. En effet, il n'est pas rare que ce petit mot soit synonyme de sorties hors des murs de l'école.

Grâce au soutien financier de l'association des Parents d'élèves des Ecoles de Perrigny (APEEP), les sorties scolaires sont nombreuses mais surtout gratuites pour les familles. Ainsi, en guise de spectacle de Noël, en décembre dernier, les élèves de CE1-CE2 sont allés au cinéma à Auxerre pour voir Mission Noël : les aventures de la famille Noël en 3D. Les plus jeunes de l'école ont assisté à un spectacle sur place. Il était une fois Noël, avec les élèves de l'école mater-



nelle. Les élèves de CM1-CM2 sont quant à eux allés au théâtre d'Auxerre, début mars, pour la deuxième année consécutive. Ils ont assisté à un spectacle nouvellement créé pour le jeune public, intitulé : Tohu-bohu, provisoire, qui leur a bien plu, en mêlant rires et réflexions sur le thème de la peur.

Des sorties culturelles mais aussi sportives sont au programme de l'école élémentaire. Messieurs Paquin et Rouger reconduisent « le projet poney » en mai et juin prochain, pour les élèves du CP au CE2. Ce projet, qui a pour cadre le Centre équestre de Vieux Champs, est un moment privilégié dans la scolarité des jeunes élèves de la commune. Il est chaque année réalisable, comme toutes les autres sorties, grâce à l'aide des nombreux parents accompagnateurs, qui sont remerciés ici pour leur concours.

Pour la classe des CM1-CM2, son inscription à l'Union Sportive des Ecoles Publiques entraîne la tenue de rencontres sportives avec les écoles élémentaires de Villefargeau et des Boussicats à Auxerre. Accro-gym et escrime étaient au programme au premier trimestre, l'athlétisme est à prévoir au deuxième trimestre, avec le temps fort des USEPIADES ; rencontre sportive du 20 avril qui aura lieu à l'arbre-sec à Auxerre. Enfin, le projet le plus important de la classe pour cette année est le voyage scolaire qui aura lieu du 4 au 9 juin prochain. Les 32 élèves de CM partiront avec leur enseignante et leurs camarades de Villefargeau en Vendée, pour découvrir le littoral et la vie maritime. Le récit de ce séjour sera détaillé dans le prochain numéro. A suivre...

■ RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

A l'occasion du mardi-gras, les élèves de CM1/CM2 se sont rendus déguisés à l'invitation des résidents de la maison de retraite où le personnel les recevait lui-même déguisé ! Une organisation exemplaire avait été

■ INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE

- Les inscriptions à l'école **élémentaire** auront lieu dans les locaux de l'école :
Vendredi 11 mai 2012 de 16 h 30 à 18 h 00.
Mardi 15 mai 2012 de 16 h 30 à 18 h 00.
- Les inscriptions à l'école **maternelle** ont déjà eu lieu mais, Mme Laurent, directrice de l'école assurera une journée d'inscription supplémentaire le mardi 15 mai de 16 h 30 à 18 h 00 dans les locaux de la maternelle.

Se munir des pièces suivantes :

- le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant
- un certificat de domiciliation à faire établir à la mairie de Perrigny **ou** une dérogation pour les hors secteur.
- le certificat de radiation en cas de changement d'école (sauf entre la maternelle et l'élémentaire de Perrigny)

mise en place avec tapis rouge pour défilé et jury destiné à élire les plus beaux déguisements des 2 parties, enfants et membres du personnel. Cet après-midi de rires et d'échanges s'est conclu par un goûter partagé tous ensemble. Initiative sympathique appréciée des 2 parties, grand merci à la direction des « mémoires de Bourgogne » qui a permis cette rencontre.



EXTRAITS DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 12 décembre 2011 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, PREAU, Mmes DANREZ, CAGNAT, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Etaient Absents excusés : Mmes SUTTER, GIABBANI (pouvoir à C. PECHENOT).

Secrétaire de séance : P. MADELENAT.

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE MISSION DES ELUS

Le conseil municipal accepte de rembourser à Messieurs PECHENOT et GARNIER l'intégralité des frais de mission qui s'élèvent respectivement à 254,40 € et à 242,70 €, pour leur participation au congrès des Maires de France les 22 et 23 novembre 2011.

PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

A compter du 1^{er} janvier 2011, l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) octroyée aux directeurs territoriaux, aux attachés et aux secrétaires de mairie (catégorie A) ayant vocation à indemniser le temps passé aux réunions du conseil municipal, notamment, et autre travaux supplémentaires, est remplacé par la prime de fonctions et de résultats (PFR), laquelle se compose d'une part liée aux fonctions et une autre part liée aux résultats et à la manière de servir. Le conseil municipal adopte cette modification qui prendra effet au 1^{er} janvier 2012.

AMENAGEMENT DE LA RD 31 – AVIS SUR LE RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des

conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique concernant l'aménagement de la RD 31 et du carrefour giratoire avec la RD 158 :

- rejette le projet tel que modifié par le commissaire enquêteur,
- décide que la commune de Perrigny ne participera pas à la réalisation de ces aménagements,
- demande la prise en compte de l'avis de la commune de Perrigny,
- décide d'effectuer un recours gracieux contre l'arrêté préfectoral,
- reste à la disposition des autorités compétentes pour expliciter sa position si nécessaire,
- convient d'attendre le résultat des démarches énoncées ci-dessus avant de décider des suites à donner à cette affaire.

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 2

Le conseil municipal adopte les derniers ajustements de crédits sur le budget 2011, par le virement de crédits de dépenses suivants :

Chapitre 022 – Dépenses imprévues : - 5 721 €
Chapitre 012 – Rémunérations du personnel : + 5 721 €.

CPI DE PERRIGNY – COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL

Le comité consultatif communal du centre de première intervention de Perrigny a été constitué en 2003. Suite à des mouvements de personnes, il est nécessaire de procéder au renouvellement de ses membres, notamment des membres du conseil municipal. Messieurs PREAU Philippe et MADELENAT Pascal sont désignés pour y siéger.

DECISIONS DU MAIRE :

Le conseil municipal donne acte au Maire des décisions prises par délégation pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- N° 2011/33 du 04/11/2011 : Attribution du lot n° 4 (cou-

verture-zinguerie-étanchéité) du marché de construction des ateliers municipaux. Titulaire : DURY pour 85 488,99 € HT.

- N° 2011/34 du 07/11/2011 : Avenant n° 1 au lot n° 1 (VRD) du marché de construction des ateliers municipaux. Travaux complémentaires de voirie (+ 17 927 € HT), déduction pour réfection passage du rû (- 6 000 € HT). Total plus-value : 11 927 € HT.

- N° 2011/35 du 02/12/2011 : Acceptation de sous-traitance au lot n° 2 (Gros œuvre) à la Sté H.C. fondations spéciales du marché de construction des ateliers municipaux.

- N° 2011/36 du 02/12/2011 : Tarifs des services municipaux pour l'année 2012.

Les tarifs de la taxe de raccordement à l'égout et de la surtaxe du service de l'assainissement restent inchangés.

AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA COTE DE BREANDES (CR 67) – MAITRISE D'OEUVRE

Le conseil municipal accepte la proposition d'honoraires de la Société ECOMO relative à la seconde phase d'étude pour l'aménagement du chemin de la Côte de Bréandes (CR 67). Le coût de la mission est établi au taux de 4,75 % du montant prévisionnel des travaux, soit la somme de 11 875 € HT.

AFFAIRES DIVERSES :

- **Construction des ateliers municipaux :** La plateforme et la voirie ont été terrassées par l'entreprise ETPB et les fondations sont terminées. L'entreprise FONTAINE prépare le coulage de la dalle qui pourra être exécuté à partir de la semaine prochaine.

- **Météo France :** En prévision de la fermeture de la station météorologique de Saint-Georges-sur-Baulche, en septembre 2013, la direction interrégionale Centre Est de Météo France est intéressée par un terrain dont l'environnement est très favorable pour l'implantation de différents capteurs et d'une station automatique sous abri d'un peu plus de 3 m² d'emprise au sol.

• Conseil d'école maternelle le 14 novembre 2011 :

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2012 sont en baisse (33 élèves), d'où l'inquiétude de l'équipe enseignante. Néanmoins, les prévisions pour la rentrée 2011 étaient de 37 enfants, et les effectifs seront en fait, en janvier prochain, de 45. Par souci de simplification, les inscriptions, pour le restaurant scolaire, se feront directement au niveau de la garderie (comme pour l'école élémentaire) dès la rentrée de janvier 2012. La directrice remercie la municipalité pour les travaux de peinture et la réalisation de la liaison Internet par câble.

• Conseil d'école élémentaire le 15 novembre 2011 :

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2012 sont en hausse (78 à 80 élèves), + 8 par rapport à la précédente rentrée. Du mobilier supplémentaire est nécessaire, et étant donné la vétusté de certains matériels, il est demandé la mise en place d'un programme de remplacement des tables et chaises sur trois ans (une classe par an). L'école précisera la demande (nombre de tables simples ou doubles, réglables ou non-réglables).

• Communauté de l'Auxerrois – Commission transports et logement-habitat :

Les 3 points évoqués sont les suivants : Proposition de modification de réseau pour l'adapter aux constats et aux réclamations des usagers, adhésion à la plateforme MOBIGO-covoiturage proposée par le Conseil Régional, service de transport à la demande des personnes à mobilité réduite.

• Conseil communautaire du 17 novembre 2011 -

Principaux points inscrits à l'ordre du jour : Changement d'adresse du siège de la C.A. pour accessibilité de l'accueil aux personnes à mobilité réduite. Bureau au rez-de-Chaussée au 3 rue Clémenceau ; Mise en place d'une filière de recyclage des textiles et projet de construction de déchèterie à Branches ; Fonds de concours petite enfance ; Nouvelle convention entre la C.A. et la Ville d'Auxerre pour le service de navettes en centre-ville ; Parc d'activités à Appoigny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 10 FEVRIER 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 10 février 2012 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, Mmes DANREZ, GIABBANI, CAGNAT, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Etait représenté : M. PREAU (pouvoir à E. CHANUT).

Absente non excusée : Mme SUTTER.

Secrétaire de séance : S. VIGNOL.

BUDGET COMMUNE : ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2012 (application de l'article L 1612-1 du CGCT)

Le conseil municipal, vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales précisant que, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice, l'organe délibérant peut autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, autorise Monsieur le Maire à mandater, dès à présent, les dépenses d'investissement 2012 à hauteur de 350 230 € correspondant à 25 % du budget d'investissement 2011 (chapitres 20 + 21 + 23 = 1 400 920 €).

D.E.T.R. 2012 - CONSTRUCTION ATELIERS MUNICIPAUX - PLAN FINANCEMENT MODIFIE

Monsieur le Maire fait le point du dossier de construction des ateliers municipaux. Il rappelle qu'un dossier de demande de subventions a été présenté au Conseil Général de l'Yonne et au titre de la DETR. Ceux-ci n'ont pas été pris en compte en 2011, mais reportés pour être examinés en 2012. Par ailleurs, la subvention au titre du contrat de Canton a été accordée.

Compte tenu des nouvelles règles d'attribution de la DETR 2012, Monsieur le Maire propose de modifier le plan de financement en le réactualisant. Le montant des travaux subventionnables est de 597 850 € HT et les subventions attendues sont :

- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : 80 000 €
- Conseil Général (constructions publiques) : 95 000 €
- Contrat de Canton : 75 052 €

ACHATS DE TERRAINS - AVIS DU SERVICE DU DOMAINE

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise lors de la réunion du conseil municipal du 27 octobre 2011 relative

à l'achat de terrains aux consorts BCEUF. Les parcelles cadastrées AH 62, 63, 64 (en partie) et 134, représentent une superficie globale de 13 000 m² environ, en vue de constituer une réserve foncière. Le service France Domaine a été consulté sur les propositions de prix de ces achats de terrains, lequel a indiqué que les valeurs estimées pour ce type de biens n'appellent aucune observation de sa part. Le conseil municipal, décide d'acquiescer ces parcelles étant précisé que le prix du mètre carré sera soit de 3 €, soit de 17,50 € ou de 35 € suivant leur situation au regard des zonages du POS.

REPARTITION INTERCOMMUNALE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Le conseil municipal décide de fixer à 84,04 € par élève la participation forfaitaire aux frais de fonctionnement des écoles de Perrigny pour l'année scolaire 2010-2011, après application du taux d'évolution de l'indice INSEE des prix au détail par rapport au forfait de l'année précédente. Une convention sera adressée à la Ville d'Auxerre pour 5 élèves scolarisés à Perrigny.

INDEMNITE DE CONSEIL AUX RECEVEURS MUNICIPAUX

Le Trésorier d'Auxerre, Monsieur SCHERB, a été remplacé par Monsieur DURET à compter du 26 avril 2011. Compte tenu des dysfonctionnements récurrents de ce service et surtout des retards de paiement de nos fournisseurs, le conseil municipal décide de ne pas verser l'indemnité à Monsieur SCHERB du 1er janvier au 25 avril 2011, d'une part, et de ne pas voter l'indemnité du nouveau trésorier, Monsieur DURET, pour 2011.

URBANISME - TAXE D'AMENAGEMENT (RECTIFICATIF)

A la demande de Monsieur le Préfet de l'Yonne, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter une délibération rectificative concernant la taxe d'aménagement. En effet, le conseil municipal a fixé à 5 % le taux de cette taxe qui se substitue à la Taxe Locale d'Equipement, mais il n'a pas été précisé la durée de validité d'un an renouvelable par tacite reconduction.

COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS - CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE

La communauté de l'Auxerrois a installé ses bureaux d'accueil au public au 3 rue Clémenceau à Auxerre, dans des locaux rénovés répondant aux normes d'accessibilité. Ce déménagement a entraîné le transfert du siège social. Le conseil municipal en prend acte.

CNAS - PROPOSITION DE CHARTE DE L'ACTION SOCIALE

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS), auquel la commune adhère, propose des prestations et des actions sociales pour les agents des collectivités territoriales. Le CNAS met en place une charte de l'action sociale destinée à donner plus de légitimité au rôle des délégués (élu et agent) et du correspondant en organisant des réunions de formation à leur intention. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette charte.

DECISIONS DU MAIRE :

Le conseil municipal donne acte au Maire des décisions prises par délégation pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- N° 2011/37 du 13/12/2011 : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'une maison d'habitation aux Bréandes.
- N° 2012/01 du 05/01/2012 : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'un terrain à l'entrée de la zone d'activités des Bréandes.
- N° 2012/02 du 10/01/2012 : Acceptation de sous-traitance au lot n° 2 (Gros œuvre) à la Sté SMN BAT pour le marché de construction des ateliers municipaux.
- N° 2012/03 du 16/01/2012 : Vente de bois de chauffage provenant de coupes de sécurité à proximité d'habitations.
- N° 2012/04 du 18/01/2012 : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'un terrain à bâtir aux Bréandes.
- N° 2012/05 du 07/02/2012 : Attribution du marché, dans le cadre d'un groupement de commandes relatif à l'élaboration du Plan de mise en accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) émanant de la communauté de l'Auxerrois, au groupement QUALICONSULT SECURITE / QUADRICITES pour 1 200 € HT.

AFFAIRES DIVERSES :

- Recours A.L./Commune de Perrigny : L'ancien employé communal avait saisi le Tribunal Administratif de Dijon en avril 2011 pour contester l'arrêté du Maire prononçant sa radiation des effectifs après réception de sa lettre de démission du 28 janvier 2010. Il s'était alors rétracté en indiquant qu'il n'avait pas mesuré les conséquences de la démission. Le Tribunal administratif a rejeté la requête de Monsieur A.L. Ce dernier n'ayant pas saisi la Cour Administrative d'Appel de Lyon, l'affaire est classée.
- Demande de disponibilité d'un agent communal : Un agent communal sollicite une mise en disponibilité pour convenances personnelles de 3 ans renouvelable à la suite de son congé de maladie ordinaire. Ce congé atteignant 12 mois sans interruption, le Comité Médical Départemental doit être saisi préalablement avant toute

décision. Par ailleurs, l'avis de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion doit être sollicité pour toute demande de disponibilité.

• Enquête publique relative au projet de contournement Sud d'Auxerre – Liaison RD 965-RN 151 : Les deux commissions d'enquête ont rendu leurs rapports et conclusions, lesquelles ont émis un avis favorable au projet de déclaration d'utilité publique pour le contournement Sud d'Auxerre – liaison RD 965 - RN 151 et liaison RN 6 - RN 151 entraînant la mise en compatibilité du PLU d'Auxerre ainsi que le classement et déclassement de voirie.

• Conseil communautaire du 2 février 2012 : Monsieur le Maire fait un compte rendu du dernier conseil communautaire qui a eu lieu à LINDRY. Le Président a procédé à l'installation des délégués de cette nouvelle commune adhérente. Parmi les points de l'ordre du jour, il a été évoqué notamment le débat d'orientations budgétaires et les tarifs des services publics locaux pour 2012 ; l'acquisition d'un lot supplémentaire dans l'immeuble Clémenceau ; proposition de modification du règlement intérieur des instances communautaires ; la montant de la surtaxe communautaire pour l'eau potable et la redevance d'assainissement non collectif 2012 ; les demandes de subventions des bailleurs sociaux ; la modification du règlement intérieur de l'aire d'accueil des gens du voyage ; extension du périmètre de recouvrement du versement transport et du transport à la demande sur la commune de Lindry.

• Assemblée générale du club « Vivre Ensemble » : Le nombre des adhérents est en baisse ainsi que les participations aux activités malgré quelques changements. Néanmoins, les comptes de l'association sont sains.

• Assemblée générale des Anciens Combattants : Le constat est chaque année le même : baisse des effectifs, ce qui est inéluctable. Une réflexion va être menée en vue de fusionner les associations des autres communes environnantes qui rencontrent le même problème.

• Effectifs prévisionnels des écoles pour la prochaine rentrée scolaire : Monsieur le Maire a fait un recensement précis, avec les directrices des écoles, des effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée. Avec les dernières constructions dans le lotissement, de nouvelles inscriptions sont prévisibles. Il demande le concours des conseillers municipaux pour apporter, le plus rapidement possible, toute information sur d'éventuelles nouvelles arrivées.

• Elections présidentielles : Elaboration du tableau des permanences du bureau de vote pour les scrutins des 22 avril et 6 mai 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 25.

VIE DE LA COMMUNE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

MAI :

- Le 1^{er} : Randonnée du Muguet organisation Comité des fêtes
- Le 8 : Cérémonie au Monument aux Morts
- Le 9 : Rallye cyclotourisme
- Du 17 au 20 : Voyage en Forêt Noire (PAD)



JUIN :

- Le 07 : AG du Yoga
- Le 17 : Repas d'Été organisé par le Club Vivre Ensemble
- Le 21 : Assemblée générale du PAD
- Le 22 : Remise des ceintures au Judo organisée par l'USP Section Judo.
- Le 23 : Kermesse des écoles



JUILLET :

- Le 07 : Sortie à Nigloland (PAD)
- Le 13 : Festivités du 14 juillet – retraite aux flambeaux bal et feu d'artifice GRATUIT.

SEPTEMBRE :

- Le 09 : Vide Grenier organisé par le P.A.D. (Perrigny Animation Détente)
- Le 15 : croisière sur le canal du Nivernais (Club Vivre Ensemble)
- Le 16 : 4^{ème} duathlon du sourire (Souris à la vie)

OCTOBRE :

- Le 06 : Soirée dansante, Repas « Moules Frites » organisé l'Amicale des Pompiers
- Le 14 : Repas du CCAS
- Le 28 : Bourse aux jouets – vide grenier organisés par l'A.D.M.R

NOVEMBRE :

- Le 11 : Cérémonie au Monument aux Morts
- Le 17 : Loto, organisé par les Parents d'Elèves
- Le 24 : Soirée des associations et du personnel communal

DÉCEMBRE :

- Le 07 : Concert de Noël, organisé par «Souris à la Vie» au profit du TELETHON
- Le 08 : épreuves sportives du TELETHON
- Le 08 : Repas de fin d'année, organisé par le Club Vivre Ensemble
- Le 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre, organisé par le Comité des Fêtes

ETAT CIVIL

DECES

- VINCENDON Pierre, le 12/09/2011
- WILLEFERT Paulette, le 25/09/2011
- LE MAGOAROU Madeleine, le 30/10/2011
- GUILLAUMOT Paul, le 11/11/2011
- BACHELLIER Christiane née MINOD, le 26/11/2011
- BACOT Laurence née CLAUDE, le 26/11/2011
- KUHLBORN Odette née le 09/12/2011
- HOUDE Jean, le 21/12/2011
- COUVREUR Germaine née DEHOUCK, le 01/01/2012
- ARNOULT Yves, le 12/01/2012
- DELORME Yvonne née DUBOIS, le 15/01/2012
- MEUNIER Henri, le 16/01/2012
- PILLON Jean, le 18/01/2012
- BRISAT Gilbert, le 28/02/2012
- MALLET Madeleine née LELEU, le 29/02/2012
- BLOT Robert, le 09/03/2012

NAISSANCES

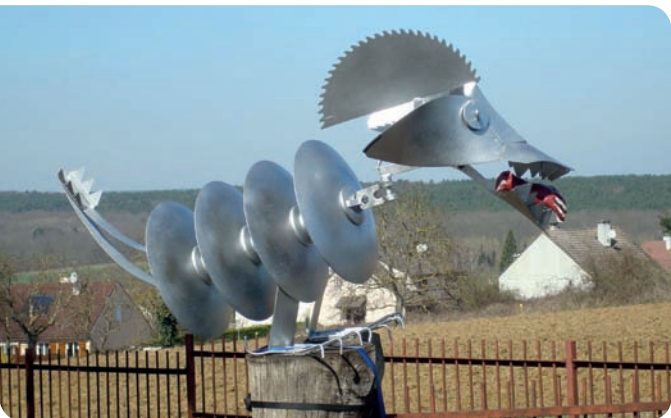
- FAULE Eva, le 26/10/2011
- FILAQUIÉ Emma, le 01/12/2011
- CHATAIGNIER Camille, le 02/02/2012
- MARCHNAD Evan, le 02/02/2012
- MARQUEZ Johan, le 16/02/2012



SAUREZ-VOUS TROUVER L'EMPLACEMENT DE CE « MONSTRE » ?

Selon la légende,
la main qu'il a croquée
serait celle du facteur
qui venait déposer une facture !

Réponse : Sculpture en métaux de récupération réalisée par M. Jean-Louis Deslivestri à Bréandes.



INFOS PRATIQUES

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC

Du lundi au vendredi après-midi de 14h00 à 18h00 et le **lundi matin** de 9h00 à 12h00
Tél. : 03.86.46.64.17 - Fax. : 03.86.42.74.77
Email : mairiedeperrigny@wanadoo.fr
Site internet : www.perrigny.fr

BALAYAGE DES RUES

La balayeuse de la Communauté de l'Auxerrois passe le 2^{ème} mardi de chaque mois. Vous êtes donc priés de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée.

DÉCHÈTERIES

Déchets acceptés

- Cartons
- Métaux
- Déchets végétaux
- Gravats inertes
- Divers non recyclables
- Pneus
- Huiles (vidange et friture)
- Batteries, piles et accumulateurs
- Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, cartouches d'imprimante, produit phytosanitaires, ...)

Pour les artisans et commerçants : se renseigner auprès des gardiens.

Horaires et jours d'ouverture :

	Horaires d'hiver (1 ^{er} /11 au 31/03)	Horaires d'été (1 ^{er} /04 au 31/10)
Lundi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Mardi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Mercredi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Jeudi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Vendredi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Samedi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Dimanche	Fermées	9h30 – 12h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Pour les artisans et commerçants, l'accès aux déchèteries sera autorisé aux mêmes horaires, tous les jours, sauf le samedi et le dimanche.

Pour toute information :

N° Vert 0 800 89 2000

